

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX
Du 10 JANVIER 2011

Lors de la Séance du 10 janvier, les points suivants ont été abordés:

Le Conseil Municipal détermine quelques achats à budgétiser en 2011 : une tondeuse, un lave-vaisselle, un perforateur, une cuve à fuel, de l'habillement pour les Sapeurs Pompiers, des tuyaux pour le CPI, une lame de déneigement, un tractopelle (achat non prioritaire), des livres pour la Bibliothèque

Le tarif de location du tractopelle est fixé à 40.00 € de l'heure à compter du 1^{er} janvier 2011.

De nouveaux tarifs sont fixés pour la location de la salle polyvalente. Pour les habitants de Chevroux du 1^{er} mai au 30 septembre : 55.00 €, du 1^{er} octobre au 30 avril : 75.00 €, pour les demandes extérieures du 1^{er} mai au 30 septembre : 75.00 €, du 1^{er} octobre au 30 avril : 95.00€ tarifs applicables au 01/01/2011

Une rencontre a été organisée avec les membres du Club Sportif durant laquelle des devis pour l'entretien du terrain de foot ont été étudiés. Des renseignements complémentaires sont demandés.

Concernant le projet d'amélioration de la Sécurité Routière, Monsieur GRAS est venu en Mairie courant décembre au sujet du dossier d'enfouissement des lignes électriques et téléphonique de la commune. Le 3 janvier dernier un représentant du cabinet d'étude d'EDF, la SAFEGE, est passé pour réaliser un état des lieux. Un renforcement des lignes devra être effectué pour 5 permis de construire sur des terrains situés au Bourg. La prochaine réunion relative à ce projet aura lieu le vendredi 14 janvier à 11 h 00 en mairie en présence d'un représentant de la DDT, de la SAFEGE, du Conseil général de l'Ain et du cabinet SEDIC. Le dossier de la société HEL ENGINEERIE sise Moulin Bief 01190 ARBIGNY a été retenu pour la maîtrise d'œuvre de la réalisation de l'aménagement du Bourg, Travaux, Eclairage Public du projet Sécurité Routière d'un montant de 6 279.00 € TTC.

Lors de la réunion du 21 décembre dernier l'option d'une porte blanche a été retenue pour l'atelier communal. L'enduit a été passé, le plus gros des travaux est réalisé, restent les finitions à réaliser. L'entreprise qui avait réparé le mur du cimetière a été mise en cause dans le cadre de sa garantie décennale. Un expert est passé le mardi 4 janvier 2011. La municipalité attend ses conclusions. Les membres de la commission routes et chemins se réuniront le samedi 29 janvier 2011 à 9 h 00. L'ensemble des Conseillers effectue une dernière mise au point (ajout, modification de la première mouture du bulletin municipal).

Deux demandes préalables ont reçu un avis favorable :

DP 00110210 D0025 : VACHER Jean-Paul « Le Bourg » Construction d'un abri de jardin

DP 00110211 D0001 : GROSBON Michel « Lusignat » Division parcellaire

Deux permis de construire ont reçu un avis favorable :

PC 00110210 D25 KONEY Frédéric « Le Bourg » Construction d'une maison individuelle

PC 00110210 D26 GAEC de l'Étang « La Vignette » Construction d'un hangar agricole

Un mini projet concernant la réalisation d'un terrain de cross sur la commune a été proposé par des jeunes Chevroutiens. Ce projet est approuvé par les Conseillers Municipaux.

Monsieur le Maire propose la constitution d'une Commission Communication élargie afin de mettre en place un nom de domaine pour la création d'un site internet communal et d'une messagerie unifiée autour de « chevroux.fr ». Monsieur le Maire expose à l'Assemblée des devis pour l'achat de 3 panneaux d'interdiction de stationner qui sont étudiés par les Conseillers, le devis de l'entreprise Sécurité et Signalisation est accepté.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la nécessité d'élire un délégué suppléant Monsieur Arnaud DEVEYLE aux Assemblées Générales du Syndicat Intercommunal de l'Energie et de Communication de l'Ain (SIECA). Monsieur Christophe VAYER est élu délégué suppléant de Monsieur Arnaud DEVEYLE au SIECA.

CHEVROUX LE 14 JANVIER 2011